

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 2968 - Lundi 31 Juillet 2017 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE AIR CORAIL :

Impliqué dans le projet, le directeur de Mayotte Air Service est démis de ses fonctions

Air Corail ou la future compagnie en gestation



AVIATION CIVILE

Inter Iles Air met la clé sous le paillason

LIRE PAGE 3

TRANSPORTS AÉRIENS :

Un vol de Blue Sky évite de justesse un crash à Hahaya

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Juillet 2017**

Lever du soleil:
06h 25mn
Coucher du soleil:
18h 01mn

Fadjr : 05h 13mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 16mn
Maghrib: 18h 04mn
Incha: 19h 18mn



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le SNEUC tire la sonnette d'alarme sur la situation à l'Université

Le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores sensibilise les autorités de l'Etat mais aussi l'opinion publique sur la situation qui prévaut à l'Université des Comores. Aujourd'hui, ils enregistrent un mois d'arriéré et tout cela est dû au manque à gagner suite à la baisse des droits d'inscription.

Amélioration des conditions des retraites, normalisation des statuts de certains enseignants, élaboration d'une politique d'orientation de la recherche, stabilisation des ressources financières et le respect des responsables syndicaux par les cadres administratifs de la fonction publique tels étaient les principales revendications que le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores avait signées avec les autorités en février dernier pour ne pas partir en grève illimitée. Et aujourd'hui, seule la revendication sur l'amélioration des conditions de retraite est prise en considération par le gouvernement.

Le secrétaire général du SNEUC



Responsables du syndicat des enseignants de l'Université

tenait à prendre à témoin et sensibiliser le gouvernement et l'opinion publique sur la situation qui prévaut à l'Université ces derniers temps. « Depuis que les frais d'inscriptions

ont baissé, l'Université peine à fonctionner. Aujourd'hui, on enregistre un mois d'arriéré de salaire et en plus, l'Etat n'a pas honoré ses engagements à verser à l'UDC la sub-

vention de 242 millions FC en compensation du manque à gagner sur les frais d'inscription. Ce qui pénalise le fonctionnement de l'UDC », explique Hassane Youssouf, le

secrétaire général du SNEUC.

Sur l'amélioration des conditions de la retraite, l'Etat a commencé à payer sa dette mais l'UDC n'arrive pas à honorer sa part qui est estimée à 10 millions fc, faute de moyens. «Après la baisse des frais d'inscription, les recettes ont chuté et sont passées à 400 millions fc. Avec ce maigre budget, l'UDC doit payer ses agents pour un coût de 122 millions fc, mais aussi ses autres charges de fonctionnement. Et depuis le mois de février, il se trouve dans des problèmes », poursuit-il, avant de préciser que « actuellement l'Udc n'a pas de ressources pour faire les soutenances à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) et l'école de santé (EMSP). L'année n'est pas encore terminée et si cette situation persiste, cela peut avoir une incidence aussi sur la prochaine rentrée universitaire. Nous ne voulons pas que l'opinion publique rejette la faute aux enseignants » conclut-il.

Mohamed Youssouf

ORGANISATION DES ASSISES NATIONALES

20 partis de l'opposition et de la mouvance valident la proposition

Plus de vingt partis politiques de l'opposition comme de la mouvance présidentielle ont été reçus, séparément, ce week-end au palais de Beit-Salam. Tous auraient déjà validé la proposition faite par le Mouvement du 11 août, et priss en compte par le chef d'Etat d'organiser les assises nationales sur le bilan des 42 ans d'indépendance et 15 ans de la présidence tournante de l'Union.

D'après une information qui a filtré de la présidence, le calendrier du directeur de cabinet est trop chargé ces derniers jours. Youssouf Mohamed Ali était en train de recevoir les dirigeants des partis politiques. D'après notre source, presque 20 partis politique

sont déjà reçus par le directeur de cabinet et ils ont validé la proposition de la tenue des assises nationales.

« Ils sont tous unanimes pour la tenu des assises avant la fin de l'année, comme cela est proposé par le gouvernement », précise notre interlocuteur qui nous signale que la cabinet du chef de l'Etat entend consulter tous les partis politiques sans exception, puisque « tout le monde doit être impliqué selon le vœux du président de la république lui-même ».

Joint au téléphone par La Gazette, le directeur de cabinet ne confirme ni infirme cette information. Toutefois, il dément les rumeurs qui circulent à Moroni selon lesquelles Houmed Msaidi

serait pressenti pour assurer la présidence de la commission chargée de piloter ces assises. « Cette question reviendrait au Mouvement du 11 Août, puisque c'est l'initiateur, et qu'il sait qui va faire quoi et quand et où. Le gouvernement apportera

son concours logistique. C'est-à-dire le financement et la sécurité », rassure Youssouf Mohamed.

Parmi les partis reçus par le directeur de cabinet, on cite le Mouroua, le Rdc, l'Updc, le Radhi, le Kadim etc. Le parti Juwa figure

sur la liste (le courant conduit par Dr Sounhadj). La CRC, Orange, Fnj, Chuma sont aussi d'accord, pour des assises nationale d'ici le mois de décembre prochain.

Ibnou M. Abdou



Le Campus Numérique Francophone de Moroni

APPEL A CANDIDATURE : Formations Transfer

Le Campus Numérique Francophone (CNF) de Moroni organise une formations sur :

Interconnexion systèmes réseaux : installation d'un système d'exploitation sous Linux

Cette formation s'adresse aux :

- personnes dès à présent (ou futurs) responsables institutionnels dans le développement et la réalisation professionnels de systèmes et de réseaux interconnectés qui souhaitent participer à l'extension des technologies de l'information à l'échelle locale, régionale ou internationale ;
- personnels d'encadrement des universités (informaticiens et administrateurs réseaux).

Les inscriptions se font UNIQUEMENT via les liens "participant" (pour les stagiaires), et "encadrant" (pour les formateurs), ci-dessous :

<http://www.transfer-tic.org/rubrique9.html?idProgramme=2441>

Durée de l'atelier : 5 jours

Date limite d'inscription formateurs: 30 juillet 2017

Date limite d'inscription participants : 21 août 2017

Nombre de places : 16

Frais d'inscription : 2 500 KMF (repas/pause inclus)

RENSEIGNEMENTS : Campus numérique francophone de Moroni – Bâtiment du CNDRS

Téléphone: +269 75 20 24 – <http://www.transfer-tic.org>

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

AFFAIRE AIR CORAIL :

Impliqué dans le projet, le directeur de Mayotte Air Service est démis de ses fonctions

François Le Bihan, futur directeur général adjoint d'Air Corail et actuel patron d'une société de sureté aéroportuaire à Hahaya, est démis de ses fonctions de directeur de Mayotte Air Service.

Si à Moroni les autorités observent un silence radio depuis la révélation du projet de création d'une nouvelle compagnie aérienne dénommée Air Corail, à Mayotte des têtes tombent. L'information est confirmée par un employé de Mayotte Air Service, joint par La Gazette des Comores.

Son directeur François Le Bihan a été démis de ses fonctions, juste après la révélation du projet Air Corail où il est présenté comme le futur directeur général adjoint en charge de l'exploitation.

Mayotte Air Service, l'unique société de handling opérant à Mayotte, appartient à la famille Issouf Ali, partenaire historique et stratégique d'Air Austral sur la quatrième île comorienne sous administration française. Cette famille est aussi actionnaire de la compagnie Ewa aux cotés d'Air Austral et de la Chambre de Commerce de Mayotte.

Monsieur Le Bihan jouait de facto contre son camp en étant l'un des promoteurs et fondateurs du projet Air Corail. Comme nous l'avons montré ci-haut, il devrait occuper les fonctions de directeur général adjoint en charge d'exploitation de la future Air Corail, une nouvelle compagnie en gestation à Moroni.

Dans le cadre de ses fonctions en tant que directeur de Mayotte Air Service, Le Bihan a accès à des informations extrêmement sensibles et confidentielles des compagnies aériennes assistées par Mayotte Air Service, notamment

Air Austral, Ewa, Corsair, Kenya Airways, Air Madagascar, Int'Air Iles et AB Aviation. Il se trouve que ces compagnies sont en concurrence directe au projet Air Corail.

Ce même Le Bihan, détient depuis peu une société de droit comorien, spécialisée dans la sureté aéroportuaire aux Comores. Il aurait bénéficié de la délivrance d'un agrément de l'aviation civile comorienne en catimini. Cette société de sureté exerce ses missions aux aéroports de Hahaya et Ouani.

La compagnie comorienne Int'Air Iles, a été contrainte par

l'Anacm d'utiliser les services de cette société pour tous ses vols à destination de Mayotte et Madagascar dans le cadre de la sureté additionnelle imposée à ladite compagnie par la même Anacm (lire notre édition du 20 avril dernier).

Peut-on dire qu'Air Corail a déjà posé ses premiers jalons aux Comores avec la société de sureté aéroportuaire de son directeur général adjoint ?

Toufé Maecha

AVIATION CIVILE

Inter Iles Air met la clé sous le paillason

La compagnie aérienne Inter Iles Air met la clé sous le paillason. Le directeur général de cette compagnie de droit comorien annonce la triste nouvelle dans un communiqué datant du 28 juillet accusant l'Anacm de jouer les hostilités face à sa société.

"C'est avec une profonde tristesse que la compagnie Inter Iles Air annonce la fin de toutes ses activités à compter du dimanche 30 juillet 2017 à 17h00 », c'est par ces mots que Seffoudine Inzoudine annonce la triste nouvelle, prenant de court tout le monde. Une décision qui survient quelques jours après avoir fait la même annonce pour les vols domestiques pour presque les mêmes raisons.

Le directeur de cette compagnie de droit comorien fait endosser l'entière responsabilité de la cessation



des activités à l'« hostilité de l'aviation civile comorienne » à l'égard de sa société qui s'est dit-il placée durant dix ans, arguant qu'elle « n'est plus en mesure d'assurer ses

missions dans la sérénité ».

Et M. Inzoudine de brandir la menace de la centaine de personnes qui sera mise au chômage économique. Soit 130 salariés qui seront

directement touchés par la fermeture de cette compagnie qui a pu tenir jusque là après l'épisode d'AB Aviation clouée au sol depuis janvier dernier. « Nous mettrons en place un service de mise en liquidation de la société », a-t-il fait savoir, rassurant que la procédure de remboursement des billets est enclenchée.

D'ores et déjà la triste nouvelle se propage comme une traînée de poudre et provoque une tempête de réactions. A commencer par celle d'Idriss Mohamed qui regrette dans une tribune publiée dans les réseaux sociaux la disparition des « deux seules compagnies comoriennes de transport aérien ».

« AB Aviation et Inter Iles Air sont des jeunes entreprises comoriennes dans un secteur stratégique pour un petit archipel comme le nôtre, un secteur complexe investi par des jeunes pousses audacieuses

et conquérantes. Une réussite prometteuse dont le pays était si fière au-delà des services rendus et des centaines d'emplois créés », a-t-il fait savoir.

Même réaction pour Ali Moindjié ancien directeur de publication d'Albalad qui dit avoir « une pensée fraternelle pour les Comoriens qui partent au chômage ». M. Moindjié pour qui il « est difficile d'y voir un quelconque progrès quoi que dise la propagande. Le progrès aurait été que l'État comorien recherche les moyens d'assister des entreprises comoriennes en danger ».

Maoulida Mbaé

TRANSPORTS AÉRIENS :

Un vol de Blue Sky évite de justesse un crash à Hahaya

L'appareil appartenant à la compagnie Blue Sky a rencontré un problème mécanique moins d'une semaine après son arrivée aux Comores.

Accident évité de justesse à l'aéroport de Hahaya vendredi dernier. Aux environs de midi, l'avion de 19 places de la compagnie Blue Sky, représentée officiellement aux Comores par Com'Air Assisatnce, a contracté un problème mécanique quelques minutes après son décollage vers Anjouan.

Selon un agent de l'agence pour la sécurité de la navigation aérienne

en Afrique et Madagascar (Asecna), l'avion a rencontré deux problèmes simultanés : le premier dit un problème de puissance, le second au niveau des trains d'atterrissage. « Un de ces problèmes aurait suffi à provoquer un accident avec toutes les conséquences qui en découleraient », nous explique notre interlocuteur, selon qui l'avion a décollé et cinq minutes après les agents de l'Asecna sont appelés pour se positionner en cas de dégâts. « Fort heureusement, l'avion a atterri sans encombre ».

Il faut dire que mardi 25 juillet dernier, à la suite d'une question d'un journaliste dans une conféren-

ce de presse, les inspecteurs de l'Anacm ont juré leurs grands dieux que l'avion « bien inspecté de fond en comble par nos soins, est en bon état et répond aux normes de sureté et sécurité en vigueur ». Ce que l'on peut affirmer, cet avion qui transportait du mira entre Nairobi, Somalie et le Sud du Soudan, s'est fait remplacer les sièges aussitôt arrivé à Moroni, l'après-midi du samedi 22 juillet dernier. On apprendra également que la maintenance effectuée à Moroni s'apparente plutôt à un bricolage du fait de l'absence d'atelier de maintenance aux Comores.

Depuis samedi, lendemain de l'incident, l'avion est retourné au

Kenya sur ordre express du gouvernement. Blue Sky et son partenaire Cocotravel, sont en train de négocier pour l'acquisition d'un autre appareil pour revenir profiter du vide laissé par les compagnies comoriennes clouées au sol dans le tourbillon de l'Anacm. Il faut aussi dire que Blue Sky et Cocotravel sont deux sociétés dont la principale activité est le transport de cargo entre le Kenya, le Sud-Soudan et la Somalie. Aujourd'hui elles se retrouvent aux Comores en train de transporter des passagers pour les vols domestiques.

Toufé Maecha

La Gazette des Comores
B.P. 2216 - Tél. 76 26 20
Email: la_gazette@comorestelecom.km
Fondateur
Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
Rédaction
El-Had Saïd Omar
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Mohamed Yousseuf
M.I.M Abdou
Toufé Maecha
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Rahamatouallah Yousseuf
Photographe
HZK-Press SARL
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie

SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE UCCIA/CCI RÉUNION

Mise en place de deux écoles pour renforcer le développement économique

L'Union des Chambres de Commerce de l'Industrie et de l'Agriculture des Comores a signé jeudi dernier une deuxième convention avec la Chambre de Commerce de l'Industrie de la Réunion. Cette deuxième convention porte sur deux des actions à mettre en place aux Comores à savoir une école de gestion et de commerce et une école de formation aux métiers des TICS et du numérique.

Pour la deuxième fois, l'Union des Chambres de Commerce de l'Industrie et d'Agriculture des Comores (UCCIA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion ont procédé à la signature d'une nouvelle convention de partenariat en matière de formation et de développement économique. Cette deuxième convention va permettre de mettre en place une école de

gestion et de commerce, une école de formation aux métiers des TICs et du numérique, accompagnement du personnel de l'UCCIA pour des stages d'immersion et la mise en œuvre des actions de formation continue dans le domaine du commerce, du tourisme, maintenance et du numérique.

« Le renouvellement de cette convention de coopération en matière de formation est une preuve éloquente du désir de collaboration de nos deux chambres consulaires, au service de nos hommes et de nos femmes d'affaires, qui ont fait le choix de s'investir, au sens noble du terme, dans le secteur privé. C'est aussi un signe patent de reconnaissance implicite du succès qui a marqué la première expérience portée par la convention signée, le 12 décembre 2013 », montre Ahmed Bazi, le président de l'UCCIA.

Au bout de trois ans d'ac-



Signature 2e convention UCCIA et CCIR

tivités 314 personnes au total ont pu bénéficier en vertu de ladite convention d'une série de formations, dans différents domaines. La première convention portait sur l'agriculture, la pêche, le BTP, le commerce, gestion, hôtellerie et restauration et tourisme. « S'il y'a une conviction bien partagée entre comoriens et réunionnais, décideurs et citoyens ordinaires confondus, c'est que la croissance commune de nos économies

passé par l'édification d'un secteur privé fort, compétitif, résilient et résolument tourné vers l'avenir. C'est bien donc dans le souci de répondre à cette exigence de disposer des ressources humaines de qualité, au service du monde de l'entreprise, que nos institutions ont décidé de faire, de la formation un des volets prioritaires de leur programme de coopération bilatérale », poursuit-il.

De son côté, le président

de la CCI Réunion a montré la disponibilité de la CCIR Réunion à accompagner les Comores dans son développement économique. « Nous sommes là pour vous aider tout en prenant le savoir faire que vous pouvez nous apporter », lance Ibrahim Patel, le président de la Chambre de Commerce de l'Industrie de La Réunion. Ce dernier a été frappé par la sécurité des investissements aux Comores. « Il y a cette sécuri-

té économique aux Comores qui pousse les gens à venir chez vous. C'est l'aspect très intéressant pour nous car on peut se sentir en sécurité », dit-il, avant d'ajouter que « les entreprises réunionnaises peuvent venir s'installer chez vous en toute sécurité. Et c'est une bonne chose pour l'économie du pays ».

Quant au vice-président en charge de l'économie se réjouit des actions réalisés par les deux chambres et reste convaincu que s'il y a une deuxième signature, c'est parce que les choses ont bien marché pour la première. « Notre pays a un énorme retard dans l'économie et on veut tout pris le combler. Et aujourd'hui, la formation est le meilleur outil pour avancer », conclut le vice président Djaffar Ahmed.

Mohamed Youssouf

CESSATION DES ACTIVITÉS D'INTER ILES AIR

Les premières réactions...

Suite à l'interruption des activités de la compagnie Inter-Iles Air, depuis ce week-end, de nombreuses réactions envahissent la toile. La Gazette des Comores a sélectionné quelques unes sur les réseaux sociaux.

Ali Moindjié :

Pour être passé par là, j'ai une pensée fraternelle pour les Comoriens qui partent au chômage suite à la fermeture de la société Inter îles après celle d'Ab Aviation dans un pays sans aucun filet de sécurité sociale. Il m'est difficile d'y voir un quelconque progrès quoi que dise la propagande. Le progrès aurait été que l'État comorien recherche les moyens d'assister des entreprises comoriennes en danger. L'ultra-libéral Emmanuel Macron vient de nationaliser l'entreprise STX en difficulté, Barack Obama avait versé de l'argent public à l'industrie automobile pour faire relancer des usines.

Saandi Assoumani :

Les problèmes soudains de la compagnie Inter-iles me semblent une énigme. Comment l'aviation civile n'avait pas vu tout ça avant les autorisations données ? Où est l'Etat comorien ? Est-ce la poursuite d'autres combats économiques et politiques par d'autres moyens ? Au moment où le Président français

dont la sensibilité libérale n'aura échappé à personne, prend la décision de nationaliser une entreprise française de construction navale pour la protéger d'une reprise italienne, notre président se contenterait d'assister au péril d'une entreprise qui a avait l'air de rendre notre fierté au-delà des services rendus, des emplois créés et des impôts payés ? Je n'ose pas le croire. Monsieur le Président. Faites quelque chose. Faites émerger Inter-iles et vous ferez émerger les Comores.

Said A. Mchangama (Édito du DG de HaYba FM) :

Accepter passivement la mort d'Inter Iles Air est un signal aux comoriens et au monde entier que nous ne croyons pas, l'Etat en premier, aux capacités des comoriens à construire le pays.

Idriss Mohamed

Après AB Aviation, voilà qu'Inter Iles Air met la clé sous la porte. Le communiqué du DG d'Inter Iles annonçant la « cessation de toute activité à compter de demain 30 juillet » et la « liquidation de sa société » a plongé le pays dans la stupeur, l'incompréhension. La colère gronde. Les deux seules compagnies comoriennes des transports aériens disparaissent. Le pays a assisté ahuri, aux passes d'armes

entre les entreprises comoriennes et le service public. Les affrontements donnaient l'impression d'une guerre entre ennemis : ANACM contre les deux compagnies aériennes comoriennes. AB Aviation et Inter Iles Air sont des jeunes entreprises comoriennes dans un secteur stratégique

pour un petit archipel comme le nôtre, un secteur complexe investi par des jeunes pousses audacieuses et conquérantes. Une réussite prometteuse dont le pays était si fière au-delà des services rendus et des centaines d'emplois créés. Qu'elles aient rencontré des difficultés tech-

niques et financières est tout à fait dans les normes (...) Mais qu'un service public ne protège pas ces entreprises, ne les aide pas à grandir mais pire s'acharnent contre ces entreprises jusqu'à les faire disparaître voilà qui dépasse les limites de l'acceptable.



Karthala International Hôtel

L'HÔTEL QUI N'ARRÊTERA PAS
DE VOUS SURPRANDRE
LES WEEK-END



Scène Acoustic Buffet
Animation Bourguiba
Tous les samedis à partir du 21 janvier 2017
Buffet 6000 Kmf



Promo Package Couple 35 000 Fc
Buffet, petit-déjeuner et déjeuner
Qui fait mieux?!



Karaoke & BBQ
Animation ADINA
Tous les Dimanches de 16h à 21h
Dès 22 Janvier 2017

Tous les samedis & Dimanches

Du goût, du relax et de l'ambiance assurés

COOPÉRATION RÉGIONALE

Imam Abdillah : "La plupart des projets suivent un cours ininterrompu à l'exception de certains qui rencontrent des obstacles techniques"

La Commission de l'Océan Indien a tenu lundi et mardi derniers un séminaire sur ses actions en Union des Comores. La plupart des projets suivent un cours ininterrompu à l'exception de certains qui rencontrent des obstacles techniques.

Un séminaire de réflexion et d'échange sur les actions de la Commission de l'Océan Indien en Union des Comores a eu lieu lundi et mardi derniers à Moroni. Après deux jours de travaux, la délégation de la COI a constaté que la plupart des projets suivent un cours ininterrompu à l'exception de certains qui rencontrent des obstacles techniques. « Dans certains projets, on rencontre des problèmes comme l'absence du coordonnateur pendant des mois, l'utilisation d'une autre langue autre que le français, des difficultés au démarrage, ou le manque de coordination entre les parties prenantes nationales. Ce qui freine parfois le bon déroulement du projet », explique Imam Abdillah, chargé de

dossier de la COI au ministère des affaires étrangères de l'Union des Comores.

Ce dernier a montré que chaque point focal reste l'ambassadeur du projet dont il a la responsabilité et il lui incombe la charge entre autres de faire connaître le projet et ses réalisations. « Cette initiative nous a permis de recadrer et faire une pique de rappel des responsabilités de chacun dans la coordination des actions de la COI. Certains points focaux qui n'ont pas de matière à proposer, ont tendance à rejeter la faute à l'OPL. Or ils oublient qu'il est l'interface entre le secrétariat général et les institutions nationales. Ils ont donc le devoir de le tenir

informé de manière régulière des activités, pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle », poursuit-il.

A la fin de ce séminaire, il a été recommandé de réactiver le Conseil National de Coopération Régionale (CNCR) qui est un outil mis en place depuis 2014 mais qui n'était pas fonctionnel. Ce conseil regroupe tous les points focaux et autres parties prenantes sous l'autorité de l'OPL. Les participants ont aussi regretté la lourdeur administrative qui s'érigerait souvent en obstacle contre la fluidité de l'information.

Mohamed Youssouf

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 773 91 21 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES
MINISTRE DES FINANCES ET, DU BUDGET



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II (PRCI II – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251

Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer « le recrutement d'un(e) apprenti(e) - jeune diplômé(e) au sein du Service de la Comptabilité de la Structure d'Exécution du PRCI Phase II ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'appui au Service de la Comptabilité de la Structure d'Exécution du PRCI Phase II.

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, copie

diplômes certifiés conforme, etc....).

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008 telle que révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les candidatures des personnes ayant un lien de parenté ou une proximité avec les membres actuels de la Structure d'Exécution du PRCI Phase II ne seront pas acceptées. L'intérêt manifesté n'implique aucune obligation de la part du Donataire.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 07 août 2017 à 11 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « **Recrutement d'un(e) apprenti(e) - jeune diplômé(e) au sein du Service de la Comptabilité de la Structure d'Exécution du PRCI Phase II** ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI
Monsieur Abal Anrabe ABDYOU CHACOUROU
Ministère des Finances et Budget
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASIE
BP : 7755 Moroni
Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80
Fax: (+269) 773 95 54
Email: prci_comores@yahoo.fr

COMPLEXE SPORTIF DE MALUZINI

Le ministre des sports a loué les nobles efforts des ouvriers chinois

Le week-end, le Ministre comorien des Sports et l'ambassadeur chinois ont effectué une visite au stade international « omnisports » de Maluzini. Le constat paraît impressionnant. L'attention portée au site par la Chine et les Comores contribue à une évolution significative des travaux. La date, fin décembre 2019, fixée pour la remise des clefs aux autorités nationales, pourrait être avancée vers le 1er trimestre de la même année.

Le samedi 29 juillet 2017, une forte délégation, constituée d'une part, par le Ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Sports, Mahamoud Salim Hafi et son cabinet, et d'autre part, par l'ambassadeur chinois, Xiao Ming, en poste à Moroni, en compagnie de certains ouvriers chinois ont sillonné le chantier du projet de construction du nouveau stade omnisport de Maluzini aux Comores. La délégation est agréablement surprise. Les travaux évoluent à pas de géant. « A ce rythme, le stade pourrait être exploité largement avant la date prévue », explique le chef du chantier, célèbre sous le surnom «

Coach».

Diverse action salubre

Une information murmurée par son Excellence Xiao Ming a fait plaisir à la délégation comorienne : « Les sables et gravillons utilisés par l'entreprise chinoise ne viennent pas de l'extérieur. Ils sont exploités et transformés ici même sur place à

partir des galets. Ils répondent aux normes internationales ». L'installation d'une grosse machine de broyage des pierres, venue de Chine a transformé une zone du site en une entreprise de concassage. Après le constat sur l'avancement significatif du chantier, le ministre et l'ambassadeur ont exprimé leur satisfaction à la presse.

Xiao Ming : « La contribution

des autorités comoriennes est multiple. Elle est à l'origine de l'avancement du chantier. La Chine et les Comores ont toujours œuvré main dans la main ». Mahamoud Salim : « Notre pays a toujours compté sur le soutien de la Chine. C'est un pays ami. Les efforts déployés au chantier par ses ouvriers sont hautement louables. Au nom des autorités comoriennes, je remercie beaucoup

la Chine pour ses diverses actions salutaires pour le développement de notre pays ».

Bm Gondet



Nos points de vente

Nassib Itsandra
Nassib volovolo
Nassib Bacha
Nassib Kalfane
Gare du nord
Chez Kamardine Matelec
Wadaane coulé
Hadoudja chez Soroda
Hadoudja chez Nadi
Pâtisserie Pain Soleil
Magoudjou
Au paradis du livre
Mag Mrket
Station Filling
Librairie A la Page
Nouveauté
Bus Place de France
Karthala chez Tati
Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Café de la Médine Badjanani
Said Bacar Djomani



SEMAINE ALLAITEMENT MATERNEL AOUT 2017



COMMUNIQUE DE PRESSE

Comme chaque année, la semaine du 1er au 7 aout est célébrée dans 120 pays du monde, pour commémorer la Déclaration « Innocenti » sur la protection, l'encouragement et le soutien de l'allaitement maternel.

Une Déclaration signée en aout 1990 par l'OMS et l'UNICEF, qui vise à donner une certaine visibilité à l'allaitement et permettre à chacun dans le monde d'exprimer son soutien à l'une des préoccupations internationales de santé publique.

Cette semaine est l'occasion pour le monde entier de sensibiliser les gens sur l'importance de l'allaitement au sein, perçu comme un moyen inégalé de donner aux nourrissons, en constituant, par ailleurs, la nourriture idéale pour l'enfant du fait des vertus incontestées dont il possède en faveur de la santé de l'enfant et de la mère.

Il se trouve, hélas, que la pratique de l'allaitement maternel, bien qu'elle soit répandue aux Comores, laisse à désirer. Selon l'enquête EDS-MICS 2012, 90% des mères allaitent, seulement 12% des enfants de 0-6 mois bénéficient de l'allaitement maternel exclusif. Les enfants reçoivent précocement en plus du lait maternel, de l'eau et d'autres aliments qui réduisent ainsi la consommation du lait maternel. Par conséquent, les besoins nutritifs de l'enfant ne sont pas couverts, sa santé est perturbée et sa croissance retardée.

C'est pourquoi, le Ministère de la Santé de l'Union et ses partenaires au développement, saisissent cette opportunité pour lancer un appel à la population comorienne, plus particulièrement, aux parents, pour la protection, promotion et le soutien de l'allaitement maternel exclusif dès la naissance jusqu'à 6 mois en vue du bien être aussi bien de l'enfant que de la mère. Il est important de rappeler que le lait artificiel ne peut jamais remplacer le lait maternel. Nous invitons les parents à allaiter leur bébé aussi longtemps que possible pour garantir leur développement affectif et physique.